

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020

CSPCF : Projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA

Le rapport de la CSSCT Finance mentionne de nombreux points négatifs et des points restés sans réponse. D'autre part, les élus de CSSCT Finance n'ayant pas été associés aux ateliers métiers et enquêtes du préventeur, ont mené leur propre enquête d'écoute salariale afin d'obtenir leur ressenti sur le projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA.

Il ressort du rapport et de l'écoute salariale :

- La crainte d'une perte d'activité et une surcharge de travail dû aux départs et à la mobilité,
- La perte d'intérêt du travail car certaines activités seront séquencées ou morcelées,
- La démotivation des salariés due à des activités qui deviendront mono-tâche,
- L'évolution des postes du management et les changements de rattachement hiérarchique,
- La multiplication des projets en plus des activités du quotidien

La mise en place de ce projet devrait permettre une évolution professionnelle mais les élus restent sceptiques au vu des remarques faites dans le rapport. Pour ces raisons, les élus CFDT ont émis un avis négatif.

(suite dans DOCUMENTS)



ORGANISATION
CONFÉDÉRATIVE

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020

CSECT : Projet de modalités des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA

Le rapport de la CSECT Finance mentionne de nouvelles pistes réglées et des pistes créées sans réponse. D'autre part, les élus de la CSECT Finance n'ayant pas été associés aux réunions dédiées et régulières de présentation, ont mené leur propre enquête d'après calendrier afin d'obtenir leur réponse sur le projet de modification des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA.

Il s'agit de :

- La création d'une partie d'activités et son rattachement de travail du site de la stabilité.
- La perte d'activités de travail ou certaines activités seront déléguées ou transférées.
- La détermination des salariés des activités qui deviendront semi-télétravaillants.
- L'évolution des postes du management et les changements de rattachement hiérarchique.
- La modification des projets ou plus des activités de quotidien.

La mise en place de ce projet devra permettre une évolution professionnelle mais les élus restent sceptiques sur les des changements faits dans le rapport. Pour ces raisons, les élus CSECT ont refusé un vote négatif.

Projet d'aménagement de nouvel espace immobilier d'Orange

Le projet immobilier NEW Orange est présenté aux élus de la CSE, le 25/11/20, pour consultation. Ce projet concerne 60 personnes de première ligne (CSECT, DES et DSI). Le CSECT soutient une demande de qualité de la part de la Direction de projet. Toutefois, le CSECT regrette la réduction des surfaces de travail, en espace dynamique, à une moyenne de 4,5 m² et la modification du budget de 100 000 qui sera consacré à l'adaptation des aménagements. Par conséquent, le CSECT s'est abstenue sur ce projet.

Statut des dispositions prises par l'interposition lors du COVID19

Pour rappel le statut actuellement en vigueur le 10 Octobre et son développement progressif au 2 phases de 20 novembre pendant le 20 janvier 2021 devant avoir lieu.

Télétravail

Le télétravail à jours ou 5 se prolonge, pour l'instant, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Mobilité

Vous pouvez vous faire accompagner, par suite de loi, les entreprises d'expatriation, le papier et les autres documents nécessaires en lien avec l'activité, à vérifier, au préalable, avec votre manager.

Restauration

Certaines lors de la période de confinement sera indemnisé de 5,50 € par jour de travail en contre de mois de vacances, sans limite sur la part de l'année 2021 ou bien seulement si vous avez une consommation.

Substitution

Le droit de l'opération mise en place par la méthode de travail à Fonctions Support Régions Parisienne se poursuit. Au niveau des, les informations sont transmises par mail et les salariés concernés peuvent se rendre à leur libération pour ce faire selon.

Il y a aussi un projet d'analyser sur les familles accordeur opérationnelle (TMO) accessible par Skype ou proposition de méthode de travail.

Deux réunions d'appels ont été organisés : 18/11 amorce national pour les visiteurs Sites non finaux.

Chat Orange : 0 800 85 50 50

Vous pouvez contacter les responsables de proximité CSECT et les délégués syndicaux CSECT ainsi que le référent COVID CSECT par mail : ger.pobret@orange.com

Projet de mise à disposition de services par Orange SA à la Fondation d'entreprise Orange

La Fondation Orange est un organisme à but non lucratif, créé par Orange SA afin de réaliser une œuvre d'intérêt général selon un Programme d'Action Pluriannuel (PAP). Le projet vise la réduction, en confidentialité avec la loi, d'une consommation de soins à disposition gratuite de salariés par l'entreprise à la Fondation.

Les salariés concernés se verront proposer un service à leur service de travail (ACT) ou un protocole (APD), avec une garantie de revenu. Le dossier ne mentionne aucune information sur des impacts sur l'organisation, le financement, l'emploi et les conditions de travail.

Le CSECT a vu favorablement sur ce dossier, certaines questions telles que les services de retour à l'emploi de rattachement ou la perte en compte de l'investissement à partir de la date d'entrée dans le groupe, ayant été confirmées.

Documents

[FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 25 et 26 novembre 2020](#)